

Avis voté en plénière du 10 janvier 2018

Le rôle de la France dans une francophonie dynamique

Déclaration du groupe de la Mutualité

« La Francophonie, c'est cet Humanisme intégral, qui se tisse autour de la terre » Ainsi s'exprimait Léopold Sédar Senghor en 1962 dans « Le français, langue de culture ».

Comme le souligne l'avis, la France doit jouer un rôle majeur dans cette francophonie dynamique qui rassemble aujourd'hui plus de 274 millions de locuteurs répartis sur les 5 continents et représentant la 5ème langue parlée dans le monde.

Cette « langue de culture », comme la définissait LSS, est porteuse de valeurs universelles de coopération, de solidarité et de développement durable.

Aussi, l'attente est forte en matière de progrès sur les questions qui touchent les défis démocratiques, économiques et écologiques et en particulier sur les enjeux de développement humain tels que l'éducation, la santé, l'égalité entre les femmes et les hommes et la culture.

L'avis recommande la mobilisation des acteurs de la société civile pour leur engagement en faveur notamment de l'éducation et de la formation ainsi que le soutien aux réseaux professionnels et scientifiques.

Il souligne également la nécessaire valorisation des initiatives des acteurs privés ou publics en faveur du développement d'infrastructures sans lesquelles aucun développement n'est possible, notamment en matière d'éducation, de santé ou d'accès à l'eau potable.

Ainsi la Mutualité française et certaines de ses mutuelles ont mis en place un Programme d'appui au développement des stratégies mutualistes de santé (PASS) en relation avec des partenaires du monde de la protection sociale en Afrique francophone dont l'objectif est le développement et l'adaptation du modèle mutualiste dans un contexte de mise en place de couvertures santé obligatoires.

Ces relations, qui existent depuis de nombreuses années, permettent à la fois d'apporter une aide technique, d'accompagner des investissements dans l'offre mutualiste de soins, mais aussi de former et de sensibiliser, au-delà des acteurs mutualistes, les journalistes, étudiant.e.s, juristes aux problématiques d'amélioration d'accès aux soins.

Enfin, la francophonie constitue pour la France et ses partenaires francophones une opportunité économique majeure ce que soulignait le rapport Attali sur « la francophonie économique » en 2014. Comme le soutient la « Stratégie économique de la francophonie » adoptée au sommet de la Francophonie de Dakar en 2014, c'est en luttant « contre les inégalités sociales, et à travers une

promotion de la responsabilité sociale et environnementale des acteurs économiques », qu'elle « contribuera à élaborer des régulations économiques, financières, commerciales et juridiques pour construire une société démocratique, juste, solidaire, ouverte et transparente ».

L'avis s'inscrit pleinement dans ces objectifs. Le groupe de la mutualité l'a voté.